

Qualité de l'air moyenne en mai et risque lié aux pollens en hausse

Les bilans mensuels des autres territoires de la région sont disponibles à la rubrique [publications](#) de notre site internet www.airpaca.org

Pour vous désabonner, [cliquer ici](#)

Information

• Découvrez les dernières actualités et chroniques du site internet d'Air PACA : [l'affiche information lors d'un épisode de pollution à l'ozone](#) ; [guide et livret PCAET](#) (site DREAL PACA) ; [Du botaniste au biologiste, une chaîne de savoirs contre le risque pollinique !](#) ; [Répondre aux enjeux sanitaires et climatiques : un plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques \(Prépa\)](#) ; [Air PACA teste les protocoles de mesure des pesticides dans l'air](#) ; [Etude sur les POLLUANTS d'Intérêt Sanitaire \(POLIS\)](#).

• Où trouver les initiatives pour améliorer/préserver la qualité de l'air ? Le [nouveau moteur de recherche](#) du site [Air et Climat, les bons plans](#) peut vous aider. N'hésitez pas à partager toutes les actions en faveur de la qualité de l'air !

• 31 plaintes odeurs recensées dans le territoire : Ensues-la-Redonne, Châteaurenard, Martigues, Tarascon, Berre-l'Etang, Port-de-Bouc, Vitrolles, Rognac et Fos-sur-Mer.

Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org rubrique « Signalez une gêne ».

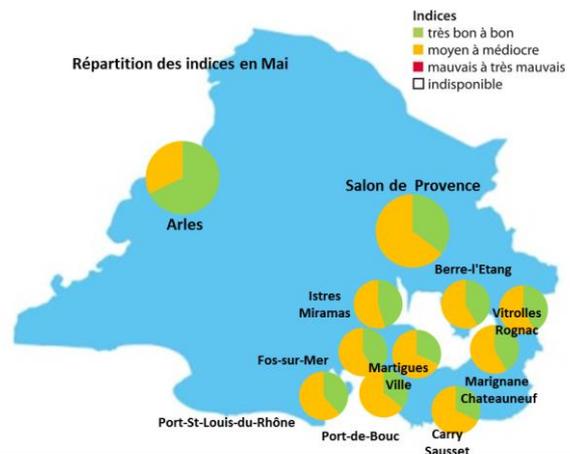
Qualité de l'air moyenne et risque allergique en hausse

La qualité de l'air du territoire a été **bonne seulement** de 32 % à 45 % du temps suivant les zones. **Seule exception, le Pays d'Arles, qui a obtenu 68 % de bonne qualité de l'air grâce à une météorologie plus dispersive.**

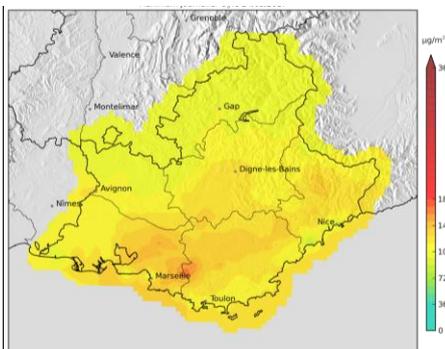
Les indices **moyens à médiocres** sont liés aux niveaux d'ozone qui poursuivent leur augmentation saisonnière. Les niveaux de pointe ont atteint **169 µg/m³/h** autour du 25 mai dans le pays Salonais.

Les **niveaux journaliers les plus élevés en particules en suspension** ont oscillés entre 29 et 40 µg/m³ dans les différentes zones du territoire, niveaux plutôt modestes (seuil d'information-recommandations des populations à 50 µg/m³/jour) et conformes à la saison.

Le **risque allergique** lié à une **exposition** aux pollens est passé de « moyen » en début de mois à « élevé » au cours du mois de mai en lien avec les « graminées ». Air PACA diffuse chaque semaine [l'indice pollinique](#) du [RNSA](#).



Aucun épisode départemental de pollution



Maximales horaires en ozone le 24 mai 2017

• **Aucun épisode départemental de pollution** ne s'est déroulé durant le mois de mai dans le territoire ni dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône.

• **Aucun dépassement de seuil en mai** concernant le dioxyde de soufre (SO₂), les particules en suspension (PM10) et l'ozone (O₃) dans l'ensemble du territoire.

• 5 **procédures préventives de réduction temporaire des rejets industriels soufrés** activées en mai **pour préserver** la qualité de l'air des **quartiers Sud de Martigues**, du quartier de **la Mède à Châteauneuf-les-Martigues** ainsi que de **la ville de Port-de-Bouc**.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06